

# CALCULATEUR D'HONORAIRES VISARTE 2021

## POUR INDÉPENDANT-E-S – VERSION POUR LA SUISSE

Le calculateur d'honoraires est une **application Microsoft Excel** : optimisé pour la version Excel 2019. Rétrocompatible jusqu'à Excel 2010. Compatible avec Open Office à partir de la version 4. **NON** compatible avec l'application Numbers d'Apple.

### Que peut-on calculer avec le calculateur d'honoraires ?

Au moyen du calculateur d'honoraires, vous pouvez déterminer le montant de vos honoraires bruts pour votre activité professionnelle en tant qu'indépendant-e. Vous pourrez ainsi répondre à la question suivante : en tant qu'indépendant-e, quels honoraires dois-je exiger en moyenne sur l'année pour mes travaux, projets et mandats, pour obtenir un certain revenu net au bout du compte. A titre de comparaison, le revenu net correspond approximativement au salaire net d'une personne travaillant de manière fixe et ayant 12 mois de salaire, avec constitution de réserves (pilier 3a).

Les honoraires bruts se calculent sur la base du temps de travail sur l'année, des frais fixes annuels et des cotisations aux assurances sociales. Il inclut une rémunération pour les éléments suivants :

- a) temps productif,
- b) jours durant lesquels vous ne travaillez pas, comme par exemple vacances, jours de maladie, etc.,
- c) temps « non productif » pour les acquisitions, l'administration et la formation continue,
- d) couverture de vos frais fixes non directement liés à un projet (location d'atelier, etc.) et e) provisions pour prévoyance risque et vieillesse.

Le calculateur se base sur une retraite à l'âge ordinaire de retraite (femmes 64 ans, hommes 65 ans) ; l'activité au-delà de cet âge est prise en considération en conséquence.

### 1 Détermination du temps de travail sur l'année (page 2)

Sur la base des éléments entrés, le calculateur d'honoraires détermine votre temps de travail productif. C'est le temps que vous pouvez effectivement facturer pour vos mandats et projets. Valeur standard : 1000 heures par année.

### 2 Saisie des frais fixes (page 4)

Dans les frais fixes, il y a toutes les dépenses professionnelles que vous ne pouvez pas directement affecter à un mandat, à une prestation ou à un budget séparé, et que vous ne pouvez par conséquent facturer à personne directement (location d'atelier, etc.). Valeur standard : CHF 18 000.00 par année.

### **3 Calcul des cotisations aux assurances sociales (page 6)**

Le calculateur d'honoraires vous indique combien vous devez mettre de côté pour votre prévoyance-vieillesse et risque pour les piliers 1, 2 et 3. Les valeurs calculées vous seront utiles à titre d'orientation et ne sont pas juridiquement contraignantes (seules les cotisations effectivement décidées par les autorités sont contraignantes).

### **4 Calcul des revenus (page 8)**

#### **Revenu brut**

Le revenu brut est le montant que vous devez réaliser pour pouvoir couvrir financièrement votre temps de travail productif, votre temps de travail non productif, vos frais fixes et vos cotisations aux assurances sociales.

#### **Profit brut**

Le profit brut est le revenu brut moins les frais fixes (avant déduction des cotisations aux assurances sociales).

#### **Gain net**

Le gain net est le gain effectif qui vous reste après déduction des frais fixes et des cotisations aux assurances sociales, et cela avant impôts sur le revenu.

#### **Tarif d'honoraires bruts par heure**

C'est le tarif que vous devez appliquer en moyenne pour vos travaux, projets et mandats, pour parvenir au gain net souhaité. Visarte recommande un tarif minimal de CHF 90.00 de l'heure ; en dessous d'env. CHF 60.00 vous travaillez au-dessous du minimum vital ; en dessous de CHF 20.00 vous vous retrouverez en règle générale dans le négatif.

Voir à ce sujet également le [guide – honoraires des artistes](#) de Visarte Suisse.

#### **Comment puis-je adapter le calculateur à ma situation personnelle ?**

Le calculateur se base sur des valeurs standards, que vous pouvez adapter à votre situation personnelle en modifiant les valeurs des zones en jaune. Outre le sexe, l'âge et le canton de domicile, les éléments suivants sont déterminants : avant tout le temps de travail sur l'année et les frais fixes d'exploitation.

Auteur: Philippe Sablonier